

Les RENCONTRES des HOMMES d’AFFAIRES d’AFRIQUE et d’EUROPE

Le traité OHADA et les opportunités
d’investissement en Afrique

9-10 février 2007

PEGE

Pôle Européen de Gestion et d’Economie
61, avenue de la Forêt Noire
Strasbourg – France

*Jo'bourg
Yaoundé
Lagos
Dakar
Nairobi
Bamako
Cotonou
Abidjan
Lomé
Niamey
Kinshasa*



*Londres
Paris
Bonn
Madrid
Lisbonne
Rome
Oslo
Helsinki
Bruxelles
Luxembourg
Amsterdam*

Organisation

RESAAF - Réseau Africain des Affaires

en partenariat avec l’observatoire **EURAFRIQUE**

PEGE - Strasbourg

Universités Louis Pasteur et Robert Schuman

1. Présentation du Forum

Le traité OHADA et les opportunités d'investissement en Afrique : quels atouts, quels obstacles pour les PME ?

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est un acte uniforme mis en place en 1995 dans 14 pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest. Il constitue a priori un outil de sécurisation des investissements dans les Etats concernés. Il est important de connaître les divers atouts que présente ce traité, de même que les conditions nécessaires à son efficacité *.

Le forum bénéficiera entre autres, de la participation de M. **Dorothe SOSSA**, ancien Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (2001-2003), ancien Garde des sceaux, Ministre de la justice, de la législation et des droits de l'Homme (2003-2006) de la République du Bénin, actuellement doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Abomey-Calavi (BENIN).

Organisation du Forum

Le RESAAF lance une innovation en 2007 : permettre aux différents acteurs intéressés par les échanges entre l'Occident et l'Afrique (entrepreneurs, institutionnels, etc.) de participer à une exposition à destination du public. Celle-ci se déroulera lors de la première journée des Rencontres.

La seconde journée sera réservée aux débats (cf. le programme ci-joint). Par ailleurs, le RESAAF développera en exclusivité les *Speed Business Meetings* : il s'agit de brèves réunions conviviales, permettant aux porteurs de projets, chefs d'entreprises, universitaires, financiers, partenaires, institutionnels... de se rencontrer, de nouer de nouveaux contacts et de générer des réseaux.

*Actuellement, 16 pays ont adhéré au traité OHADA : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. En savoir plus sur le traité OHADA : <http://www.ohada.com/index.php>

Les participants

Les participants sont essentiellement des adhérents du RESAAF, des entrepreneurs européens et africains (installés en Occident et/ou en Afrique), des universitaires, des porteurs de projets, des associations professionnelles, des responsables politiques. La participation est également ouverte à des organismes tels la Commission Européenne, l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, le NEPAD, etc.

La participation au forum se fait sur invitation pour toute personne ou organisation concernée ou intéressée. L'invitation est à retirer auprès du RESAAF à l'adresse suivante :

RESAAF
210, route de Mittelhausbergen
67200 Strasbourg (France)
Tel : 00(33)3 88 18 40 98
Fax : 00(33)3 88 18 40 96
Email : infos@resaaf.org

2. Programme

Les thèmes choisis nécessitent une action volontariste, car ils sont essentiels tant pour les entreprises africaines que pour les entreprises occidentales. Le forum se déroulera sur deux jours suivant le programme ci-après :

Vendredi 9 février 2006 :

9h à 18 h : Stands de porteurs de projets et mini ateliers techniques

Samedi 10 février 2007 :

8h30-9h : Accueil des invités

9h-9h45 : Ouverture de la journée par Joseph Noudjou (RESAAF) et Francis Kern (EURAFRIQUE) sur les initiatives entrepreneuriales dans les dynamiques de développement

9h45-10h45 : Renouveau du droit des affaires et sécurisation de l'investissement dans l'espace OHADA présenté par M. Dorothe SOSSA, ancien Ministre de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique(2001-2003) et Garde des sceaux, Ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme(2003-2006) de la République du Bénin et actuellement doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université d'Abomey-CALAVI (BENIN)

10h45-11h45 : Les dispositifs d'appui aux PME et d'accompagnement entrepreneurial en Afrique : état des lieux et apport de l'OHADA au renforcement de ces dispositifs, présenté par :

- M. Raphaël NKAKLEU, Chargé de cours à l'Université de DOUALA (CAMEROUN)
- M. Régis LARUE DE TOURNEMINE, Maître de conférence à l'Université Louis Pasteur de STRASBOURG
- M. Francis KERN, Professeur à l'Université Louis Pasteur de STRASBOURG

11h45-12h30 : Questions et débat avec la salle

12h30-14h : Déjeuner

14H-15H Vers de nouvelles modalités d'accompagnements entrepreneuriaux - L'éco-entrepreneuriat et l'entrepreneuriat collectif : l'expérience d'ALEXIS Boutiques de gestion (Nancy et Strasbourg) et ALSACE ACTIVE, présentée par :
- M. Louis Michel BARNIER, Délégué Général ALEXIS Boutiques de Gestion
- M Thierry LEVY, Maître de Conférence au Centre universitaire de Beyrouth (Liban) et consultant ALEXIS Boutiques de gestion

15h-16h : Témoignages d'entrepreneurs et de porteurs de projets africains sur les attentes en termes d'accompagnement et de sécurisation des investissements :

- M. Moriba OUENDEMOR – OUENMOR Saveurs d'Afrique
- M. Aissa DIONE – ATISS Dakar

16h-17h : Questions et débat avec la salle

17h-17h30 : Synthèse de la journée par M. Jules Nazard FOGUE, expert-comptable, gérant du Cabinet AUDIFEC CONSEIL et Secrétaire Général du RESAAF

17h30 : Discours de clôture par M. Joseph NOUDJOU, Président du RESAAF

20h00 : Soirée de Gala au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg (salle Contades Ouest) – Participation 50 € / personne

3. Le RESAAF

La conception et la démarche qui découlent de notre projet sont d'actualité, si l'on tient compte, de l'importance que peuvent avoir les petites entreprises dans l'économie des pays en voie de développement ainsi que de la participation massive des immigrés au développement économique de leurs pays de résidence, et de leurs pays d'origine grâce aux transferts de ressources (en terme de finances et de compétences). L'émergence d'une classe d'entrepreneurs capable de transformer les habitudes de la gestion traditionnelle vers une gestion moderne, afin de mettre en valeur les énormes ressources naturelles de l'Afrique, est capitale pour l'avenir.

Le Réseau Africain des Affaires (RESAAF) est une organisation non gouvernementale créée par des entrepreneurs africains et amis de l'Afrique. Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg, elle est régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local, maintenus en vigueur par la loi d'introduction de la législation civile française du 1^{er} juin 1924.

Le siège social du RESAAF est à Strasbourg, 210, rue Mittelhausbergen
Président : Joseph NOUDJOU
Secrétaire Général : Camille KUYU
Directeur de la communication : Augustin MEUTCHEDJE

Le RESAAF compte aujourd'hui des délégations dans différents pays (Cameroun, Bénin, R.D.C, Mali, Gabon, Guinée).

Objectifs

Le RESAAF a pour devise : « **Se rencontrer pour réfléchir et entreprendre** »
Ses objectifs sont :

- La stimulation de la réflexion sur des questions stratégiques concernant l'entreprise et les investissements en Afrique
- La recherche d'une synergie entre les entrepreneurs évoluant en Occident et ceux travaillant en Afrique
- Le développement de la coopération entre les entreprises européennes et africaines
- La mise en réseau d'hommes d'affaires africains évoluant en Occident pour favoriser les échanges, la coopération et la circulation d'informations utiles à leurs activités

- Le relais des réseaux africains, régionaux et nationaux des hommes d'affaires
- La défense des intérêts des entrepreneurs africains évoluant en Occident
- La défense d'une image juste et positive de l'Afrique, afin de présenter ce continent comme un lieu propice aux affaires et aux investissements
- La recherche d'une meilleure intégration des entreprises africaines dans la vie des affaires en Occident et en Afrique, à l'heure de la mondialisation

Réalisations majeures

Les principales réalisations du RESAAF sont les suivantes :

- Le développement d'activités de conseil et d'expertise, pour favoriser les projets novateurs de ses membres, leur recherche de partenaires, de financements, de matières premières et de débouchés
- L'édition d'un annuaire du RESAAF
- L'organisation d'un forum d'informations et d'échanges à Cotonou (Bénin)
- L'organisation des journées de rencontres à la Sorbonne (Paris) et au Pege (Pole européen de gestion et d'économie) à Strasbourg
- Le développement d'activités de conseils et d'accompagnement pour les investisseurs occidentaux souhaitant investir en Afrique
- Les démarches pour l'édition d'ouvrages sur le droit des affaires et les investissements en Afrique, pays par pays
- La mise en place de formations à la création et à la gestion d'entreprises, en faveur des hommes et femmes d'affaires du continent et de la diaspora africaine (le RESAAF est reconnu organisme de formation par le Ministère français de l'Emploi et de la Solidarité)
- La création d'un fonds de soutien aux entreprises et de porteurs de projets

Comment contacter le RESAAF

RESAAF

210, route de Mittelhausbergen -67200 Strasbourg (France)

Tel : 00(33)3 88 18 40 98 - Fax : 00(33)3 88 18 40 96

✉ : infos@resaaf.org

<http://www.resaaf.org>

4. Le PEGE et son Centre de ressources

Le PEGE - Pôle Européen de Gestion et d'Economie

Le PEGE regroupe trois établissements universitaires, la Faculté des sciences économiques et de gestion, l'IAE (Institut de l'administration des Entreprises), et l'IECS - Ecole de Management de Strasbourg - de deux universités, l'ULP (Université Louis Pasteur) et l'URS (Université Robert Schuman), sur un site commun, au cœur de Strasbourg.

Le CREA - Centre de Ressources en Economie Appliquée

Le CREA a vocation d'interface entre les activités universitaires du PEGE et le monde économique et social. Il propose ses compétences au service de l'étude de l'environnement économique et bénéficie du soutien des collectivités publiques, Communauté Urbaine de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin et Région Alsace, dans le cadre du contrat de plan Etat - Région.

Le CREA fédère cinq Observatoires dont EURAFRIQUE, centré sur le partenariat industriel Europe / Afrique.

5. Retour sur la journée RESAAF 2005

Le succès de la journée du RESAAF 2005, sur le thème « L'apport de l'entrepreneur immigré au Nord au développement des pays du Sud », relève de la mobilisation des membres du RESAAF et d'EURAFRIQUE, ainsi que la qualité des intervenants. Nous tenons également à souligner l'implication forte des médias de la presse écrite, web, radio et télévisuelle, aussi bien en France qu'en Afrique.

Retrouvez les impressions des participants et les échos de la presse

<http://www.resaaf.org>

et le compte-rendu de la journée RESAAF 2005

<http://www.pege.info/eurafrique>

6. Contact Presse

Le RESAAF invite tous les médias à participer à ce forum, afin de permettre aux différents publics, européens, africains et autres de découvrir autrement l'Afrique des affaires.

Adresse pour les relations avec la presse :

Augustin MEUTCHEDJE

COFICORE - 15-17 rue Sofia - 75018 Paris

Tel : (33)1 42 58 90 90 / Port. (33)6 15 15 04 89 / Fax : (33)1 42 58 90 90

✉ a.meutchedje@coficore.com